

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 98 (1972)  
**Heft:** 22

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

CFF, de la SIA, dont il était membre émérite, comme de la GEP, qui groupe les anciens du Poly de Zurich domiciliés à Genève. Doyen d'âge de cette société, il lui appartenait, ces dernières années, de briser la marmite de l'Escalade ! D'un naturel modeste, il était très apprécié de ses collègues. Toutefois, il ne voulait pas qu'on le mette à l'honneur.

M. Petitat est décédé à Sceaux, chez sa fille, le 27 avril 1972. Ses cendres ont été transférées sur la tombe de son épouse, à Territet.

Il est resté jusqu'à la fin de ses jours un passionné des chemins de fer. Il aimait voyager et, en dépit de son âge avancé, il se déplaçait beaucoup. Il s'intéressait aux réalisations et aux projets qui voyaient le jour en Suisse ou à l'étranger. Il avait un esprit ouvert et une vue large des choses. C'était un plaisir d'avoir un tel ami.

Léon Alamartine, ingénieur, Genève

## Divers

### 99<sup>e</sup> assemblée annuelle de la SSIGE<sup>1</sup>

La 99<sup>e</sup> assemblée générale annuelle de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux a eu lieu du 21 au 23 septembre 1972, à Genève. Des représentants des autorités ainsi que de nombreux hôtes suisses et étrangers ont suivi cette réunion à l'occasion de laquelle les multiples problèmes qui se posent à la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux ont été débattus.

L'intégration du gaz naturel en Suisse implique pour la SSIGE des tâches nouvelles et complexes. De nombreux problèmes techniques ont dû être résolus pour préparer et adapter les réseaux des distributeurs locaux de gaz, ainsi que les appareils, à l'utilisation du gaz naturel. L'examen et le recensement de tous les types et marques d'appareils à gaz se trouvant en service pour les diverses applications du gaz dans les ménages, l'industrie et l'artisanat ont constitué l'essentiel de l'activité de la Société au cours de l'année écoulée. Des appareils nouveaux toujours plus nombreux, pour des domaines d'application peu ou pas encore connus chez nous, ont dû être examinés.

M. H. Scheller, directeur du Service du gaz et des eaux de la ville de Berne, a fait dans son allocution présidentielle un tour d'horizon sur la situation actuelle dans les domaines du gaz et des eaux.

Les événements ont marché très rapidement, dans l'économie gazière suisse, depuis qu'au début du printemps 1971 les négociations par la participation de la Suisse à l'axe international de transport de gaz naturel Hollande-Italie ont conduit à un accord. Celui-ci a nécessité la fondation de nouvelles sociétés : la Société helvético-italienne Transitgaz S. A. et la Société anonyme suisse pour le gaz naturel, Swissgaz.

Les tâches de Transitgaz S. A. résident dans la construction et l'exploitation du tronçon suisse du gazoduc international. Cette société ne s'occupe toutefois pas de l'achat ou de la vente de gaz naturel. Les travaux de construction du tronçon suisse de 162 km de longueur ont débuté l'hiver dernier par le percement d'un certain nombre de galeries. Les travaux à ciel ouvert commenceront ce mois encore.

La Société anonyme suisse pour le gaz naturel, Swissgaz, se compose des principales organisations gazières économiques : l'Association des usines à gaz suisses, la Communauté du gaz du Mittelland S. A., la Communauté du

gaz de la Suisse orientale S.A. et Gaznat S. A. pour la Suisse romande. Les tâches principales de la nouvelle société Swissgaz sont essentiellement : la préservation des intérêts suisses dans Transitgaz S. A., la construction d'un réseau primaire d'approvisionnement de la Suisse en gaz naturel, l'étude des problèmes de stockage et l'approvisionnement ultérieur de la Suisse en gaz naturel. Au début de 1972, Swissgaz a arrêté le concept pour la construction d'un réseau primaire suisse de gaz naturel. Celui-ci représentera l'infrastructure complémentaire au gazoduc de transit d'une part et aux réseaux régionaux d'autre part.

L'intégration progressive du gaz naturel a pu se poursuivre comme prévu. En octobre de cette année, la conversion des douze villes partenaires de la Communauté du gaz du Mittelland S. A. ainsi que celle des communes qu'elles alimentent, plus de 80, sera terminée. Ce printemps, la Communauté du gaz de la Suisse orientale S.A. a également fait connaître sa décision de préparer progressivement jusqu'en 1975 la conversion des régions de ses partenaires de la Suisse orientale au gaz naturel. En ville de Zurich, les travaux ont déjà commencé cet été. En Suisse romande, Gaznat S. A. a passé du stade de la société d'études à celui de la société de construction et s'apprête à entreprendre la mise en place du réseau romand.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau, le développement est peut-être moins spectaculaire mais des travaux importants en corrélation avec les buts à atteindre sont en cours. On reconnaît de plus en plus le fait que l'économie hydraulique forme une entité et qu'une planification-cadre sur une base nationale est la plus appropriée dans ce secteur.

La situation des services d'eaux de notre pays est actuellement encore influencée par la sécheresse qui a régné au cours des deux dernières années. En de nombreux endroits, les nappes souterraines sont à un niveau extrêmement bas et, un peu partout, le débit des sources n'est pas encore revenu à la normale.

Les précipitations annuelles ont atteint leur niveau le plus bas en 1971 en Suisse romande, avec 75,2 % de la valeur moyenne. Dans les Alpes, le chiffre était de 82,5 %, sur le Plateau de 85,5 % et dans la Suisse méridionale de 93,2 %.

L'interconnexion dans la distribution d'eau sortant des limites régionales et se faisant toujours plus à l'échelle intercantionale, on accorde à l'économie hydraulique, et plus particulièrement à l'exploitation rationnelle des ressources en eau de notre pays, telle qu'elle est fixée dans les nouveaux articles constitutionnels 24 bis et 24 quater, une importance toujours plus grande. L'utilisation de l'eau potable à des fins domestiques nécessite également une tarification adéquate. La Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux a, par conséquent, mis au point les principes d'une structure tarifaire tenant compte équitablement de tous les facteurs constitutifs du prix et tendant à une harmonisation des tarifs et à un encouragement aux économies dans l'emploi de l'eau. Les projets de « Directives pour la construction, l'exploitation et l'entretien des réservoirs d'eau » ont été acceptés à l'occasion de l'Assemblée générale de ce jour. Suivant en cela l'exemple de l'étranger, une commission créée par la SSIGE étudie actuellement les possibilités de faire gérer les petits services d'eau par des communautés groupant de petites unités d'exploitation. La formation du personnel technique nécessaire est examinée sur les mêmes bases.

Des conférences techniques intéressantes, présentées par des personnalités suisses et étrangères, ont traité des nouveaux problèmes techniques qui se posent dans les domaines du gaz et de l'eau.

<sup>1</sup> Société suisse pour l'industrie du gaz et des eaux.